



Conseil économique et social

Distr. générale
1^{er} décembre 2016
Français
Original : anglais

Commission du développement social

Cinquante-cinquième session

1^{er}-10 février 2017

Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale : thème prioritaire : stratégies d'élimination de la pauvreté visant à parvenir à un développement durable pour tous

Déclaration présentée par Corporativa de Fundaciones, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



Déclaration

La Déclaration et le Programme d'action de Copenhague (1995) ont identifié la pauvreté comme étant multidimensionnelle et ont fait l'objet d'un consensus sur le besoin de placer la personne humaine au centre du développement. Les causes de la pauvreté sont diverses, y compris structurelles. La pauvreté est un problème complexe et multidimensionnel dont les origines sont aussi bien nationales qu'internationales. La pauvreté est liée à des revenus et moyens de production insuffisants; à la faim et la malnutrition; à la mauvaise santé; aux difficultés d'accès à l'éducation et aux autres services de base; aux taux croissants de morbidité et de mortalité dus aux maladies; à l'absence de logements et aux mauvaises conditions de logement; à l'insécurité, à la discrimination sociale et à la marginalisation. La pauvreté se caractérise également par l'exclusion de la prise de décisions et de la vie civile, sociale et culturelle. La pauvreté existe dans tous les pays; il peut s'agir d'une pauvreté massive dans de nombreux pays en développement, de poches de pauvreté au milieu de la richesse générale dans les pays développés, de la perte des moyens d'existence à cause de la récession économique, d'une pauvreté soudaine résultant de catastrophes ou de conflits, de la pauvreté des travailleurs touchant de bas salaires, enfin du dénuement total de ceux qui se trouvent en dehors des systèmes d'appui familial et qui ne bénéficient pas de services sociaux ni de filets de sécurité.

Les femmes sont de loin les plus touchées et les enfants élevés dans la pauvreté demeurent souvent défavorisés à tout jamais. Les personnes âgées, les handicapés, les populations autochtones, les réfugiés et les personnes déplacées dans leur propre pays sont également particulièrement vulnérables à la pauvreté.

La pauvreté sous ses diverses formes représente un obstacle à la communication et à l'accès aux services, ainsi qu'un risque majeur pour la santé, et les pauvres sont particulièrement vulnérables aux conséquences des catastrophes et des conflits. La pauvreté absolue est un état caractérisé par une privation aiguë en ce qui concerne les besoins fondamentaux de l'être humain : nourriture, eau salubre, installations hygiéniques, santé, abri, éducation et information. Elle dépend non seulement du revenu mais aussi de l'accès aux services sociaux.

Vingt ans après Copenhague, la communauté internationale a réaffirmé son engagement en faveur de l'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Néanmoins, les obstacles à la réalisation de l'objectif de développement durable n° 1 (Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde) persisteront, à moins de développer des partenariats multipartites, de mobiliser des ressources issues de diverses sources et de créer des cadres politiques sains aux niveaux local, national, régional et international. Ces politiques doivent être fondées sur des stratégies de développement favorables aux pauvres et soucieuses de la problématique hommes-femmes, afin d'accélérer l'investissement dans des mesures d'élimination de la pauvreté. Ces partenariats multipartites peuvent grandement profiter de l'expérience et des approches reposant sur la collectivité des organisations de la société civile. L'élimination de la pauvreté reste l'un des principaux obstacles au développement à travers le monde pour tous les acteurs sociaux. Le travail des organisations de la société civile ne saurait être dissocié de la lutte en faveur de l'élimination de la pauvreté, car ces organisations fournissent des services directs et influencent les politiques gouvernementales touchant les pauvres. Les organisations de la société

civile représentent un groupe divers, ce qui constitue une force pour les approches de développement visant à éliminer la pauvreté.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 reconnaît que tous les acteurs sociaux doivent jouer un rôle clef dans le développement de stratégies d'atténuation de la pauvreté. Les organisations de la société civile sont en première ligne et font entendre la voix et les besoins de développement des populations. Elles ont comblé le vide laissé par l'incapacité des secteurs privé et public à fournir des services sociaux de base et à éliminer la pauvreté. Elles promeuvent et précisent les demandes de services, de sorte que les peuples puissent atteindre leurs objectifs de développement. Les organisations de la société civile visent également à améliorer l'accès des communautés aux services fournis par l'État et mènent des activités de mobilisation afin d'influencer les politiques publiques. Les organisations de la société civile élaborent constamment des projets créatifs et variés pour couvrir les priorités des individus, en concevant et en mettant en œuvre des programmes qui contribuent à augmenter la qualité de vie des communautés les plus vulnérables. Dans bien des cas, les organisations de la société civile représentent la voix des pauvres. Elles ont souvent facilité le travail avec des communautés pauvres au niveau local, ce que le gouvernement n'est pas encore capable de faire.

Les cadres politiques efficaces d'atténuation de la pauvreté du Programme 2030 doivent s'attaquer aux racines du problème et tenir compte des obstacles techniques, financiers et politiques. Les organisations de la société civile sont des acteurs fondamentaux du développement, dont les expériences au niveau local manifestent des approches axées sur la population et fondées sur les droits de l'homme qui promeuvent l'inclusion des populations dans l'élaboration de politiques et de programmes, ainsi que dans leur mise en œuvre, leur évaluation et leur suivi. Les organisations de la société civile ont plaidé pour l'élargissement et le renforcement de la gouvernance du développement. En outre, les organisations de la société civile ont entrepris de lutter contre les inégalités financières et de mettre en œuvre des modèles qui aient des retombées sur l'infrastructure financière internationale et sur la mondialisation des entreprises, qui augmentent les inégalités et appauvrissent des millions de personnes à travers le monde. Elles ont une très large expérience en matière de plaidoyer aux niveaux local et national, y compris lorsqu'il s'agit de faire entendre la voix des pauvres dans des modifications législatives et politiques. Les organisations de la société civile revêtent une importance capitale pour la réalisation de l'objectif de développement durable n° 1, notamment à travers une coopération décentralisée en matière de développement et des approches territoriales qui garantissent l'appropriation, les actions ascendantes, l'efficacité et la transparence des processus.

Corporativa de Fundaciones est une fondation communautaire chef de file, basée à Jalisco, au Mexique. En tant qu'organisation, elle déploie des efforts qui contribuent à transformer la société et à renforcer les valeurs culturelles et le bien commun de tous les acteurs sociaux. Grâce à son travail professionnel, responsable et collaboratif, Corporativa de Fundaciones vise à donner aux organisations de la société civile les moyens de parvenir au développement durable. Corporativa de Fundaciones considère les organisations de la société civile comme des acteurs clefs du développement durable, puisque leur travail est intrinsèquement lié aux besoins, aspirations et intérêts de la communauté.

En tant que telle, Corporativa de Fundaciones favorise le développement durable à travers la création et la promotion de partenariats entre les investisseurs

sociaux et les organisations de la société civile. Elle répond aux questions critiques de sa communauté en promouvant et en appuyant le renforcement institutionnel du secteur associatif de sa communauté. En 17 ans d'activité, Corporativa de Fundaciones a été témoin d'importantes évolutions au sein de nombreuses organisations de la société civile. Grâce au suivi scientifique de leurs projets et à la mise en œuvre de systèmes de responsabilisation avancés, la Fondation évalue l'influence de ces organisations sur la société. Elle propose des outils de renforcement institutionnel qui contribuent à une amélioration et à une adaptation constantes, à des services de meilleure qualité, à une plus grande efficacité, à un impact social plus large, à une viabilité financière et environnementale et à des efforts de sensibilisation visibles et éclairés.

Corporativa de Fundaciones salue les efforts continus de la Commission du développement social en faveur du développement durable. Corporativa de Fundaciones appelle les États Membres à tenir compte des recommandations suivantes lors de cette 55^e session sur les « stratégies d'élimination de la pauvreté visant à parvenir à un développement durable pour tous » :

a) Établir un partenariat de coopération internationale plus solide, afin d'aider les pays à éliminer la pauvreté et à fournir des services sociaux de base. Ce partenariat de coopération internationale doit tout particulièrement se concentrer sur les organisations de la société civile à la tête d'actions visant à parvenir à l'objectif de développement durable n° 1.

b) Se concentrer sur un suivi et une évaluation de la pauvreté réelle socialement pertinente pour la mise en œuvre de la stratégie du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les mesures actuelles de la pauvreté tiennent rarement compte des inquiétudes des personnes les plus touchées par le dénuement relatif, la honte et l'exclusion sociale.

c) Suivre les progrès réalisés pour s'assurer de ne laisser personne de côté grâce à l'inclusion de tous les acteurs sociaux. Cela inclut la participation des organisations de la société civile aux niveaux local, national, régional et international. Dans ce cadre, le suivi des progrès incombe également aux acteurs non étatiques.

d) Promouvoir une croissance économique soutenue qui offre les mêmes possibilités à tous et qui formule, renforce et applique des politiques nationales visant à éliminer la pauvreté sous toutes ses formes. Ces politiques devraient être axées sur une approche multidimensionnelle permettant de répondre aux besoins humains de base, mais tenant également compte de la croissance individuelle et de la jouissance de tous les droits de l'homme.

e) Promouvoir l'accroissement des environnements favorables et des processus participatifs qui favoriseront la création d'organisations de la société civile contribuant à l'élimination de la pauvreté aux niveaux local et national. À cet égard, un système dans lequel les politiques et les cadres sont justes, clairs, concis et démocratiquement adoptés devrait être envisagé pour la mise en œuvre réussie de l'objectif de développement durable n° 1 aux niveaux national et local.

f) Garantir des moyens de mise en œuvre efficaces qui attirent des financements, renforcent les échanges commerciaux et promeuvent l'investissement.

Une coopération décentralisée en matière de développement pourrait être privilégiée afin de mettre en œuvre l'objectif de développement durable n° 1.

Corporativa de Fundaciones réitère son engagement à travailler de concert avec les Nations Unies pour l'avènement d'un monde plus juste et plus durable. En outre, elle demande à la Commission du développement social d'aider les États à réaliser les objectifs de développement durable de façon ouverte, transparente, responsable et fonctionnelle de sorte à ne laisser personne de côté, d'instaurer des conditions propices à cet effet et d'élargir la participation des organisations de la société civile et des autres acteurs à ce processus.
